Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

CPAM 84, des membres du Conseil vent debout contre la Convention pluriannuelle de gestion



La CPAM 84 –Caisse primaire d'assurance maladie Vaucluse – a présenté aux membres de son Conseil les objectifs nationaux de la Convention d'Objectifs de Gestion (COG 2023-2027) ainsi que le Convention Pluriannuelle de Gestion (CPG) du Vaucluse. Pour la première fois, en France, des membres du Vaucluse –également représentants syndicaux- ont voté contre et s'en expliquent.

Une première en France

Si le Conseil de la CPAM 84, dans une très grande majorité, a approuvé les 6 axes de gestion, il a cependant sévèrement taclé la CPG (Convention pluriannuelle de gestion)- de Vaucluse. Une première en France. En cause ? Un budget de la masse salariale établi, en moyenne, 1,5% d'augmentation alors que l'inflation est au-delà des 5% ; La suppression programmée de plus de 22 postes à partir de maintenant et jusqu'en 2027 ; Un traitement des indemnités journalières effectué à +30 jours pour les assurés sociaux –non subrogés-, et plus de 47 jours pour les entreprises, des retards de paiement dûs au rationnement de moyens.

Alors même que la CPAM 84 est classée 7e sur les 104 existantes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

en termes de classement de satisfaction ce qui est une très bonne place, soulignent les membres du Conseil de la CPAM 84 , les moyens manqueront de plus en plus pour satisfaire à la demande des assurés sociaux, précisent-t-ils. Pour Jacques Gas conseiller CPAM, Jean-Paul Sadori, président de la CPAM 84 ; Virginie Casamatta 1re vice-présidente et Jean-Marc Gruselle, conseiller, c'est le cœur même de la Sécurité sociale qui est mis en danger.

Fuite des personnels experts

Les membres du Conseil de la CPAM 84 réclament de nouvelles propositions et souhaitent un arrêt de la dégradation des services. 'On nous demande de voter pour ces six axes –que nous approuvons- mais on ne nous donne pas les moyens de les appliquer' ; 'Et l'on nous dit qu'il faudra renoncer, au plan national, à 1700 emplois, dont plus de 22 pour le Vaucluse' ; 'Les métiers de la CPAM ne sont plus attrayants et les personnels experts, récemment formés, fuient pour des postes plus engageants, ailleurs'.



De gauche à droite Jacques Gas conseiller CPAM 84, Jean-Paul Sadori, président de la CPAM 84 ; Virginie Casamatta 1re vice-présidente CPAM 84et Jean-Marc Gruselle, conseiller CPAM 84

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

L'intelligence artificielle en cause

'IL est finalement évoqué un gain de productivité qui ne se fait pas encore actuellement mais qui sous-entend l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) qui n'est pas encore mise en place et qui ne devrait l'être qu'en 2027, mais en attendant cela n'est pas le cas' détaille Jean-Paul Sadori.' 'De plus l'accueil numérique a ses limites' reprend Virginie Casamatta,. Quant à l'accueil physique, il ne se fait plus sans prise de rendez-vous au préalable.' Autres chiffres ? En Vaucluse, le nombre d'appels téléphoniques a doublé depuis 2019 et le nombre de courriels devrait augmenter de 38% d'ici 2025'.

Trop de réduction d'effectifs pour faire face

'Nous voulons mettre un terme au rationnement des moyens mis en œuvre depuis des années et qui dégrade le service Vauclusien, d'autant que la situation ne se présente pas sous les meilleurs augures avec une augmentation du vieillissement de la population et des maladies chroniques. C'est une véritable atteinte, depuis des années, aux acquis de la Sécurité sociale, qui dispose de moins en moins de moyens pour des demandes de plus en plus affluentes. Aujourd'hui, en Vaucluse, nous avons décidé de dire Stop !' Nous demandons plus de postes !' martèlent les membres du Conseil.

Les 6 axes de gestion

Garantir aux usagers une offre de services performante et personnalisée ; Assurer l'accessibilité territoriale et financière du système de soins ; Faire de la prévention, des enjeux de la transition écologique et de la santé publique un marqueur de l'engagement de l'assurance maladie ; Impulser et accompagner la transformation et l'efficience du système de soins ; Déployer une stratégie ambitieuse de lutte contre la fraude ; Soutenir opérationnellement nos ambitions grâce à la performance et l'efficience de la branche.